



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Contrat d'achat de services en santé mentale

Un coup de couteau dans le dos des psychologues du réseau public

Saint-Jérôme, le 22 janvier 2021 – L'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) des Laurentides dénonce vigoureusement l'ouverture à la privatisation des services en santé mentale du ministre Lionel Carmant, dévoilée par de l'information sur les conditions de travail offertes pour l'achat de services en santé mentale à des psychologues et des psychothérapeutes du secteur privé.

« Le ministre Carmant vient ni plus ni moins d'asséner un coup de couteau dans le dos des psychologues du réseau public. Le gouvernement a beau reconnaître la pénurie de cette main-d'œuvre essentielle dans le réseau, il n'aide en rien la cause en se tournant vers ceux et celles du privé et en leur offrant des honoraires deux fois supérieurs au taux horaire le plus élevé dans le public », martèle Marie-Ève Meilleur, représentant près de 100 psychologues au CISSS des Laurentides.

« Ce mépris pour les professionnel·le·s en santé et services sociaux est insultant. Ça fait des années que l'on se bat afin de rendre la profession de psychologue plus attrayante dans notre réseau public. Nous sommes en négociation depuis plus d'un an, avec pour priorité l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre. Pourtant, le Conseil du trésor n'a montré aucune ouverture sur le sujet. Comment justifier que le ministre Carmant déroule maintenant le tapis rouge au secteur privé? Pour couronner le tout, les psychologues du réseau privé auront aussi droit à une autonomie professionnelle plus grande que celle de nos membres. C'est carrément inacceptable » a poursuivi Chantal Daoust, présidente de l'exécutif local du CISSS des Laurentides.

L'APTS met aussi en doute le caractère temporaire de la mesure alors que la demande de services en santé mentale n'a jamais été aussi grande. Rappelons que le gouvernement avait procédé au délestage des activités dans le domaine lors de la première vague de la pandémie, ce qui avait entraîné l'arrêt de nombreux services pour des personnes vulnérables, augmentant d'autant plus la longueur des listes d'attente.

« La seule façon de venir à bout des listes d'attente, c'est d'octroyer aux psychologues de notre réseau public, mais aussi aux autres intervenant·e·s qui œuvrent en santé mentale, des conditions de travail attrayantes et le respect de leur autonomie professionnelle. Alors que 75 % des nouvelles personnes diplômées se dirigent vers la pratique privée, il est urgent d'agir pour répondre aux besoins de la population », a conclu Mme Meilleur.

À propos de l'APTS

L'[Alliance du personnel professionnel et technique du réseau de la santé et des services sociaux](#) (l'APTS) regroupe et représente quelque 60 000 membres de plus de 100 titres d'emploi différents, qui jouent un rôle indispensable au bon fonctionnement des établissements du réseau, dont 3800 dans les Laurentides. Nos gens offrent une multitude de services en matière de diagnostic, de réadaptation, d'analyse, de nutrition, d'intervention psychosociale et de soutien clinique et de prévention, autant de services qui s'adressent à l'ensemble de la population.

Pour renseignements : Marie-Ève Meilleur
Représentante nationale à l'APTS pour la région des Laurentides
Cell. : 514 792-0824

Chantal Daoust
Présidente à l'exécutif APTS des Laurentides
Cell. 450-512-6817